



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jean Cocteau
OFFRANVILLE

INFORMATIONS

Collège Jean Cocteau - Offranville

En date du

Mai 2021

En jaune : Modifications et ajouts

1 - Fonctionnement du collège

L'accès au collège sera possible à partir de **7h50** et jusqu'à **16h50** uniquement, par l'entrée principale.

Le port du masque « grand public » de catégorie 1 ou d'un masque dit chirurgical est obligatoire pour les élèves et pour les personnels dans le collège en tout temps (sauf assis à la cantine et lors d'activités physiques). Il est important de vérifier la durée de validité du masque "grand public" (selon le nombre de lavage possible).

Les transports scolaires seront assurés. Le masque y est obligatoire selon les mêmes règles.

Il appartient aux parents de fournir **deux masques** par jour à leur enfant. Le collège en fournit aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Les règles de distanciation et les gestes barrière sont maintenus, en permanence et partout.

2 - Rôle des familles

Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*).

Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme évoquant la Covid-19, chez l'élève ou dans sa famille, et/ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas s'y rendre.

De même, les élèves ayant été testés positivement à la Covid, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire.

Ils en informent le chef d'établissement par téléphone ou par mail (ce.0762125x@ac-rouen.fr).

L'infirmière scolaire prendra en charge les élèves et personnels présentant des symptômes. Un protocole d'isolement sera alors mis en place. L'infirmière est joignable par téléphone au collège si besoin.

Pour toute information concernant les mesures sanitaires :

Un numéro vert répond à vos questions en permanence, 24h/24 et 7j/7 :

[0 800 130 000](tel:0800130000)

//

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

3 – DETECTION D'UN CAS COVID PARMIS LES ELEVES

a/ La fermeture de la classe :

A partir du 27/03/2021 et pour une durée minimale de 4 semaines, **la survenue d'un cas confirmé** déclaré parmi les élèves conduit à la fermeture dans les meilleurs délais et au plus tard le lendemain, de la classe concernée pour une durée de 7 jours. Les parents sont informés par SMS qu'ils doivent venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais. Les externes rentrent chez eux immédiatement.

Seuls les élèves sont évincés dans ce cas de figure.

b/ L'isolement et les tests :

Pour les cas contact :

Un test antigénique doit être réalisé immédiatement, permettant en cas de positivité, de déclencher un contact-tracing autour du contact devenu cas (et de passer d'une mesure de quarantaine de 7 jours à une mesure d'isolement de 10 jours). S'il est négatif, la quarantaine stricte se poursuit. Un test RT-PCR ou antigénique doit être réalisé au 7ème jour. La quarantaine est alors levée si le résultat est négatif.

Pour le cas COVID :

En cas de symptômes : L'isolement est de 10 jours plein à partir des 1^{ers} symptômes avec absence de fièvre. En cas de fièvre au 10^{ème} jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes.

Cas asymptomatiques : 10 jours plein à partir du jour du prélèvement positif.

Le collège déclare les cas contact et COVID. Ensuite, la CPAM contacte les familles.

4 - CONDITIONS DE RETOUR AU COLLEGE

Pour les personnels et élèves contacts à risque, le retour à l'école ne peut se faire qu'après obtention d'un résultat de test négatif réalisé au bout de 7 jours. En l'absence de test chez les élèves et les personnels, la quarantaine est prolongée jusqu'à 14 jours.

Pour les cas positif, aucun test n'est redemandé.

5 - Protocole SANITAIRE

L'élève se lavera les mains au moins :

- à l'arrivée au collège,
- avant et après chaque récréation,
- avant et après chaque repas,
- après être allé aux toilettes,
- le soir avant de rentrer chez soi, ou dès l'arrivée au domicile

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique entre les élèves d'une même classe.

6 - Arrivée des élèves

Les élèves doivent utiliser la solution hydroalcoolique disponible à l'entrée du collège. Un masque leur sera remis s'ils n'en disposent pas.

A savoir :

- Le masque ne remplace pas les gestes barrières notamment la distanciation physique.
- Le masque ne doit pas être touché ou placé sur le menton ou le front.
- Le masque doit être changé après 4 heures ou si l'élève souhaite boire ou manger.
- Le masque doit être retiré en ne touchant que les élastiques.
- S'il s'agit d'un masque jetable, l'élève ira le déposer dans une poubelle lui-même en le tenant par les élastiques
- S'il s'agit d'un masque réutilisable, **vous devrez fournir un sac plastique pour y placer le masque de la matinée.**

Dès leur arrivée au collège, les élèves se rendent immédiatement dans le rang qui correspond au numéro de salle qui est attribué à la classe (1 salle = 1 classe).

Dès la sonnerie, le professeur prend en charge la classe et la dirige vers la salle qui lui est attribuée.

Un sens de circulation valable en permanence est défini pour rejoindre la salle de classe.

7 - Aménagement de la salle de classe (selon plan de classe établi)

Classe	Salle dédiée
6 ^{ème} 1	105
6 ^{ème} 2	117
6 ^{ème} 3	114
6 ^{ème} 4	115
5 ^{ème} 1	116
5 ^{ème} 2	12
5 ^{ème} 3	113
5 ^{ème} 4	111
5 ^{ème} 5	10

Classe	Salle dédiée
4 ^{ème} 1	112
4 ^{ème} 2	118
4 ^{ème} 3	09
4 ^{ème} 4	11
4 ^{ème} 5	218
3 ^{ème} 1	214
3 ^{ème} 2	213
3 ^{ème} 3	219
3 ^{ème} 4	211

Quand cela est nécessaire en AP le groupe 2 se voit attribuer une autre salle (voir pronote) et le groupe 1 reste dans la salle de la classe.

Les groupes de SCIENCES en 6^e et 3^e restent positionnés dans la salle du professeur de sciences.

- Les **cours de latin et italien, Allemand et Musique** ont une salle dédiée :

LATIN	212	ALLEMAND	217	ITALIEN	212	Musique	106
-------	-----	----------	-----	---------	-----	---------	-----

- Les **Devoirs Faits** se feront :

- avec les AED en salle Rouge (plus grande).
- avec les enseignants en 215 (voir Pronote).

Les salles utilisées par différentes classes sont soumises au nettoyage après chaque passage d'élèves. Les élèves disposeront du matériel nécessaire pour nettoyer leur zone de travail.

La ventilation des classes

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes pendant les récréations. Les portes doivent rester ouvertes. Si le temps le permet, il est préférable de laisser les fenêtres ouvertes. Une ouverture de quelques minutes doit avoir lieu à chaque fin de cours lors du changement de professeur (celui qui part aère).

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin, avant l'arrivée des élèves, pendant les intercourrs, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

Les fenêtres et les portes sont fermées le soir par l'enseignant qui dispense le dernier cours de la classe (à vérifier sur la porte de la salle).

Aucune sortie d'élève pendant le cours n'est autorisée (sauf accompagné d'un élève pour les urgences).

Accès aux autres espaces

Le CDI accueillera les élèves en cours d'EMI ou pour un cours avec d'autres professeurs. Le nettoyage sera systématique après chaque passage. Le prêt de livre est autorisé avec un temps de mise à l'écart des livres retournés.

Le foyer n'est pas accessible jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux salles informatiques et aux salles d'études est autorisé et soumis au nettoyage après chaque passage d'élèves. Les élèves disposeront du matériel nécessaire pour nettoyer leur zone de travail.

8 – Les inter-classes

A la sonnerie de fin de cours, les professeurs se rendent dans la salle suivante sans attendre le collègue suivant. Les élèves se rendent en autonomie dans leur salle quand cela est nécessaire (sciences, AP, Devoirs Faits, LV2, latin ou étude) et attendent le professeur devant la salle dans le calme. Les personnels de vie scolaire seront en circulation sur les paliers.

Il est interdit de retourner dans la salle de classe entière pour déposer les sacs ou affaires avant de sortir en récréation. Cela est possible seulement avant d'aller à la cantine.

9 - Récréations

Avant et après les récréations, les professeurs font utiliser aux élèves la solution hydroalcoolique disponible dans la salle de classe.

Les récréations auront lieu en même temps pour toutes les classes mais une zone sera attribuée pour chaque niveau afin d'éviter des brassages entre niveaux. Quatre zones seront définies au sol, séparées chacune par un mètre.

Les élèves devront rester dans leur zone par classe sauf pour se rendre aux toilettes par un des passages qui leur permet de ne pas se croiser. Pendant ces récréations, les gestes barrières sont respectés. **Les jeux de contact sont formellement interdits.**

Niveaux	Emplacement dans la cour	Toilettes	Abris en cas de pluie
5 ^{ème}	Zone orange - Proche du hall et foyer	A l'intérieur dans le hall	Hall
3 ^{ème}	Zone verte - Devant les bureaux administratifs		
6 ^{ème}	Zone Jaune - Entre la salle polyvalente et la loge	Toilettes extérieures	Préau extérieur
4 ^{ème}	Zone bleue - Préau et devant l'escalier des salles de technologie		

Dès la sonnerie de fin de récréation, les élèves se rangent dans le rang de leur salle et les professeurs vont chercher leur classe dans la cour, et la dirige vers la salle qui lui est attribuée.

Un sens de circulation valable en permanence est défini pour rejoindre la salle de classe (sauf lors d'une évacuation d'urgence).

10 – Les cours d'EPS

Lorsqu'ils sont assurés en présentiel, les cours d'EPS sont conduits dans le respect de prescriptions renforcées, émises par les autorités sanitaires (limitation des brassages, lavage des mains avant et après la séance, gestes barrières). Les élèves pourront utiliser les équipements sportifs extérieurs ainsi que les équipements sportifs couverts (gymnases, piscines, etc.).

EVICION EPS

Pour les élèves CONTACT A RISQUES pendant 7 jours après la période d'isolement si le dernier test est négatif.

Pour les élèves COVID, pendant 7 jours après les 10 jours d'isolement. (voir document ARS page 10)

L'UNSS est autorisé à l'extérieur.

11 - Demi-pension pour les élèves

La présence des élèves étant obligatoire, aucune remise d'ordre ne sera effectuée selon ce que prévoit le règlement intérieur.

EVICION CANTINE

Pour les élèves ou personnels CONTACT A RISQUES, pendant 7 jours après la période d'isolement si le dernier test est négatif.

Pour les élèves ou personnels COVID, pendant 7 jours après les 10 jours d'isolement. (voir document ARS page 10)

Remise d'ordre effectuée sur présentation du résultat du test COVID qui vaut certificat médical.

Avant de descendre à la cantine (11h23 ou 12h18) :

Avant de sortir de la salle, les élèves doivent ranger leurs affaires dans leur cartable, **qui doit être posé au sol**, afin que les agents désinfectent les tables sur le temps du midi.

Seuls les élèves qui ne sont pas dans leur salle habituelle (en groupe ou EPS) avant le repas vont déposer leurs affaires dans leur salle de classe entière avant d'aller à la cantine.

Passage à la cantine :

Un ordre de passage par classe est établi par la vie scolaire.

Les élèves se rangent, dans la cour, dans la zone dédiée au passage cantine, en respectant un mètre de distance entre chaque classe, en attendant qu'un adulte vienne les chercher. Après accord d'un adulte, ils entrent dans le réfectoire et utilisent la solution hydroalcoolique.

Les élèves sont placés, par classe et dans l'ordre alphabétique, dans le réfectoire, et chaque classe est espacée de deux mètres. Le masque peut être retiré uniquement une fois que l'élève est assis.

Les déplacements dans le réfectoire ne sont pas autorisés. Aucun échange de nourriture ne doit se faire. Le plateau est distribué déjà composé à l'exception du plat principal et de l'entrée pour éviter les manipulations.

A la fin du repas, ils utilisent la solution hydroalcoolique qui est à leur disposition.

Un nouveau masque doit être utilisé après le repas.

Au retour de la cantine pour ceux qui ne vont pas dans leur salle dédiée :

A 12h45, les élèves attendent leur professeur dans la cour et vont avec lui chercher leur sac dans la salle.

A 13h42, les élèves montent dans la salle de groupe et iront chercher leur sac avec le professeur.

12 – Repas des personnels

L'amélioration de la disposition des tables pour les personnels mangeant à la cantine, va être réalisée afin de permettre une distance plus grande. Après votre passage, du matériel est mis à votre disposition pour nettoyer la table. Il est souhaitable que dès votre repas fini, vous laissiez la place pour les collègues suivants. Il sera peut être nécessaire de faire un planning de passage selon les jours. Les personnels de l'administration mangeront les derniers.

Ceux qui mangent ailleurs dans l'établissement doivent le faire à bonne distance les uns des autres

Afin de limiter le nombre de personnes, nous invitons ceux qui le peuvent à rentrer manger chez eux.

Stéphanie LEFRANCOIS

La Principale



COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.

1
Lave-toi les mains
avec du savon,
très régulièrement.

2
Tousse et éternue
dans le pli
de ton coude
et loin de tes amis.

3
Utilise
des mouchoirs
en papier
et jette-les
à la poubelle.

4
Salue
tes amis
de loin.

5
1 mètre
Respecte
une distance
de 1 mètre
(2 grands pas)
entre toi et
les autres.

6
Évite de toucher
ton visage (nez,
bouche, yeux).

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

METTRE ET PORTER SON MASQUE



**Avant de mettre
mon masque,
je me lave les mains.**



**Il couvre mon nez
et ma bouche.**



**Je le touche
le moins possible.**



**Je pense à
me laver les mains
très régulièrement.**

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT



**Je ne crée pas
d'attroupements
dans les couloirs.**



**Je respecte le sens
de circulation indiqué.**



**Je me tiens à plus
d'un mètre des autres,
même en cas
de croisement.**



**J'évite de toucher les
poignées de portes.**

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

LES RÈGLES À RESPECTER DANS LA COUR DE RÉCRÉATION



**Je reste à un mètre
de mes camarades
(deux grands pas).**



**Je ne joue pas
à des jeux collectifs.**



**Après chaque récréation,
je me lave les mains.**



**Je porte mon masque
même lorsque je parle.**

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)